



## Acheter un véhicule en étant redevable aux impôts

Par **cyril**, le **14/07/2009** à **16:53**

Bonjour,

Je suis actuellement redevable aux impôts de 2000€ suite au non paiement de mes impôts sur le revenu de 2005 ( que je paye par échéancier depuis ) et je souhaite m'acheter un véhicule pour aller travailler vue que le mien vient de m'abandonner.

Aurai je des soucis à faire la carte grise ou est ce que je risque de me faire saisir le dit véhicule pour recouvrement de dette ?

Merci par avance de vos réponses.

Cordialement